



Pôle Maintenance



Intéressement...

Zéro euro à partir de l'exercice 2019 ?

Depuis 2002, les agents RATP perçoivent la prime d'intéressement, revendiquée et négociée par l'UNSA-RATP. L'accord actuel arrive à son terme avec l'exercice 2018.

Ces cinq dernières années, le montant de celle-ci est stabilisé à environ 1100 € net par agent. Sur cette période, grâce à la signature de l'UNSA-RATP, ce sont ainsi plus de 250 millions d'euros (supplément d'intéressement compris) qui ont été versés aux agents RATP.

Sans nouvel accord signé fin juin 2019, plus de prime d'intéressement !

En effet, le versement de l'intéressement répond à certaines obligations, dont une nouvelle, fixée par la Loi Macron, l'existence d'un accord signé au minimum à 50 % de représentativité (auparavant c'était 30 %).

L'intéressement, ça marche comment ?

- Seules les Organisations Syndicales Représentatives (OSR) peuvent négocier et signer des accords collectifs. Les OSR sont au nombre de quatre à la RATP. Deux d'entre-elles ne signent pas l'intéressement (CGT, SUD).
- Le versement de l'intéressement nécessite obligatoirement la signature d'un accord à 50 % de représentativité. Cette signature doit intervenir au plus tard le 30 juin 2019 pour que les agents RATP puissent percevoir l'intéressement en 2020, et sur la durée de l'accord.
- L'UNSA-RATP avec 29 % de représentativité est la principale signataire de l'accord en vigueur.
- Les signataires actuels représentent 41 % de représentativité. Ce ne sera pas suffisant pour faire vivre un nouvel accord...

Pour sauvegarder nos 1100 € d'intéressement, l'UNSA-RATP doit atteindre 50 % aux élections professionnelles.

Je veux mon intéressement *Je* vote UNSA-RATP

Je refuse de perdre 1100 €

Je vote pour les candidats UNSA-RATP

au Comité Social et Economique du département M2E

<i>Collège Opérateurs Titulaires</i>		<i>Collège Opérateurs Suppléants</i>	
BURTILLET	STEPHANE	BURBAN	CHRISTOPHE
CHARVIER	KEVIN	RAMOS GAMITO	ALEXANDRE
SIMON	JEAN-FRANCOIS	HUDELOT	LAURENT
DAUCHEZ	YANNICK	RATHERY	BENJAMIN
PAYEN	PHILIPPE	DAUCHEZ	YANNICK
RATHERY	BENJAMIN	PAYEN	PHILIPPE
HUDELOT	LAURENT	SIMON	JEAN-FRANCOIS
RAMOS GAMITO	ALEXANDRE	CHARVIER	KEVIN
BURBAN	CHRISTOPHE	BURTILLET	STEPHANE

Du 22/11/2018, 9h00 au 29/11/2018, 9h00
par vote électronique uniquement :

Je vote
UNSA-RATP

<https://ratp.votes.voxaly.com>